

LES CHIFFRES CLES DE LA FILIERE VEAU DE BOUCHERIE EN BRETAGNE

Aurélien PAROIS, Arnaud HAYE - Chambre d'agriculture de Bretagne. Avril 2019

Forte de ses 479 producteurs sur environ 2 300 au niveau national, la Bretagne est la 1^{ère} région française de veaux de boucherie. Le lien est fort avec la filière laitière qui fournit les veaux de 14 jours et la poudre mais également avec la filière viande rouge pour l'équilibre des différents types de viande.

NB : Depuis 2013, l'EDE de Bretagne est partie prenante d'un projet nommé E-Toile, englobant 21 départements du Grand Ouest (Bretagne, Normandie, Pays de la Loire, Centre et Poitou-Charentes). Ce projet a pour but de mettre en place une unique base de données Grand Ouest. La bascule a eu lieu en 2018. **La conséquence de ce changement est une rupture dans la série de données publiées sur le veau de boucherie.** Cependant, pour comparer les données de 2018, les données de 2017 ont été extraites avec ce même nouvel outil. Les données concernent dorénavant les veaux **sortis** et non plus **entrés**. Le nombre de veaux correspond à la catégorie VB et à la classe d'âge «4-8 mois».

Le marché du veau en France en 2018

2^{ème} pays producteur avec 183 000 TEC

1 268 000 veaux produits

55% type laitier, 28% croisé et 17% viande

Record de l'export de petits veaux : 239 000 têtes (94% vers l'Espagne)

Importation de petits veaux : < 25 000

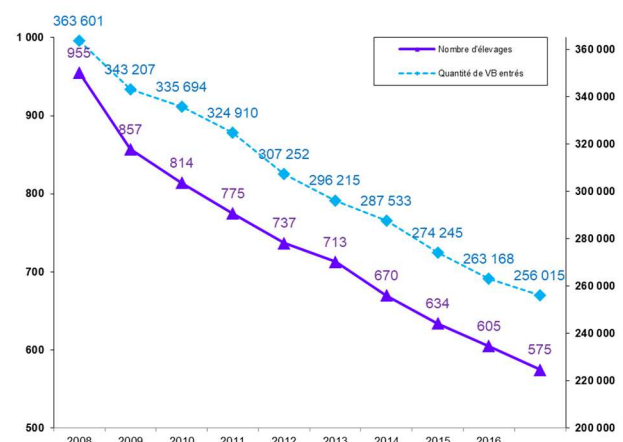
Source : IDELE – Economie de l'élevage – Annuel Bovin viande- édition 2019

Figure n°1 : évolution de la production de veau en Bretagne (Source : infocentre des EDE du Grand Ouest - Chambres d'agriculture de Bretagne)

		2017	2018	% Evolution
Côtes d'Armor	Nombre d'élevages	145	134	-7.6 %
	Nb de VB sortis	70 825	71 217	0.6 %
Finistère	Nombre d'élevages	58	57	-1.7 %
	Nb de VB sortis	32 185	30 505	-5.2 %
Ille-et-Vilaine	Nombre d'élevages	240	225	-6.3 %
	Nb de VB sortis	109 072	107 099	-1.8 %
Morbihan	Nombre d'élevages	65	63	-3.1 %
	Nb de VB sortis	26 096	25 026	-4.1 %
BRETAGNE	Nombre d'élevages	508	479	-5.7 %
	Nb de VB sortis	238 178	233 847	-1.8 %

La figure n°2 retrace l'évolution de la production sur 10 ans de 2008 à 2017.

Figure n°2 : évolution de la production de veau en Bretagne (Source : infocentre des EDE du Grand Ouest - Chambres d'agriculture de Bretagne)



Les élevages de veaux de boucherie en Bretagne

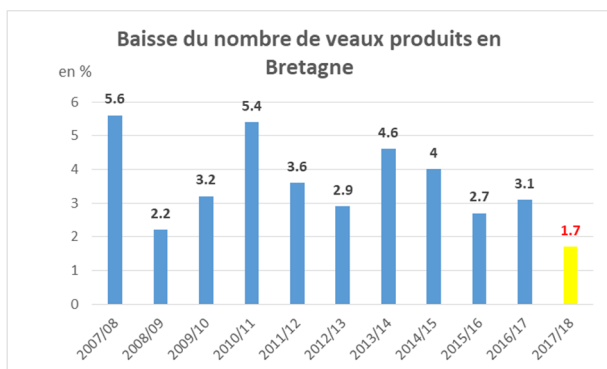


En 2018, la Bretagne a produit **233 847 veaux**, soit une baisse de production de près de 2%. Le nombre d'élevages s'établit à **479**, soit une baisse de 6%.

• **Taux de restructuration**

Entre 2017 et 2018, la baisse de veaux produits est la moins importante depuis plus de 10 ans ! La filière bretonne a retrouvé du dynamisme : des éleveurs ont investi dans des bâtiments neufs grâce notamment au plan d'aides du PCAEA. En effet, en 4 ans, on dénombre 40 projets de construction de nouvelles places subventionnés par ce programme (310 000 € en moyenne d'investissements pour une subvention moyenne de 50 000 €). Pour rappel, au total, 88 producteurs de veaux de boucherie ont bénéficié du PCAEA.

Figure n°3 : évolution du taux de restructuration de la filière en Bretagne (entre 2007 et 2016 en nombre de veaux entrés et entre 2017 et 2018 en nombre de veaux sortis) (Source : infocentre des EDE du Grand Ouest - Chambres d'agriculture de Bretagne)



• **Répartition de la production par département**

En termes de production, le premier département breton est l'Ille-et-Vilaine avec 46 % de la production, suivi des Côtes d'Armor (30 %), du Finistère (13 %) et du Morbihan (11 %).

Phénomène qui ne s'était jamais passé depuis plus de 10 ans, un département voit sa production repartir à la hausse : le département des Côtes d'Armor retrouve une croissance (modeste) de sa production (+1 %). Pour l'Ille-et-Vilaine, la baisse de la production entre 2017 et 2018 est identique à celle de 2017/2016 (de l'ordre de -2 %). Quant au Morbihan après avoir connu une forte baisse de 11 % en 2017, il revient à un niveau de baisse de l'ordre de 4 %.

La typologie des exploitations bretonnes

En 2016, en Bretagne, sur les 505 exploitations détenant des veaux (> 119 veaux entrés/an), 37 % étaient des exploitations spécialisées. Ces exploitations produisaient 45 % des veaux entrés totaux. Pour les exploitations diversifiées, l'atelier

veau était une fois sur deux complémentaire à l'atelier laitier.

Le potentiel de veaux à engraisser en Bretagne

775 000 vaches laitières et 110 000 vaches allaitantes

860 000 naissances de veaux

Sur les 370 000 veaux laitiers mâles et veaux croisés (mâles et femelles) (déduction faite de la mortalité sur les veaux nourrissons) nés en Bretagne, l'équivalent de 33% d'entre eux est valorisé dans la filière veau de boucherie bretonne. Les autres veaux sont soit valorisés en jeunes bovins en Bretagne, soit vendu à l'export (vers l'Espagne), soit engraisés dans les autres régions.

En 2018, la filière veau de boucherie des principales régions du grand Ouest a valorisé 56% des veaux laitiers mâles et croisés nés en Bretagne.

Nombre de veaux bretons engraisés en veaux de boucherie dans les différentes régions du Grand Ouest

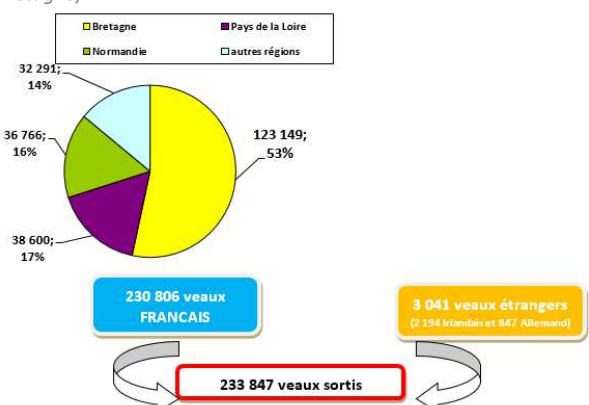
Bretagne	123 149
Pays de la Loire	61 170
Normandie	15 975
Poitou Charentes	6 985
Centre	1 006

Le type de veau produit en Bretagne

• **Origine des veaux**

Les veaux mis en place dans les ateliers veaux de boucherie bretons sont à 98 % d'origine française et entrent ainsi dans la démarche « Viande de Veau Française » (VVF) (veaux nés, élevés et abattus en France). Un veau sur deux est né dans un élevage bovin breton.

Figure n°4 : origine des veaux produits en Bretagne (Source : infocentre des EDE du Grand Ouest - Chambres d'agriculture de Bretagne)



• **Type raciale**

Au niveau du type racial, en Bretagne, les veaux sont majoritairement de races laitières (avec une prédominance de la race Prim’Holstein).

Figure n°5 : évolution du type de veau produit en Bretagne (Source : infocentre des EDE du Grand Ouest - Chambres d’agriculture de Bretagne)

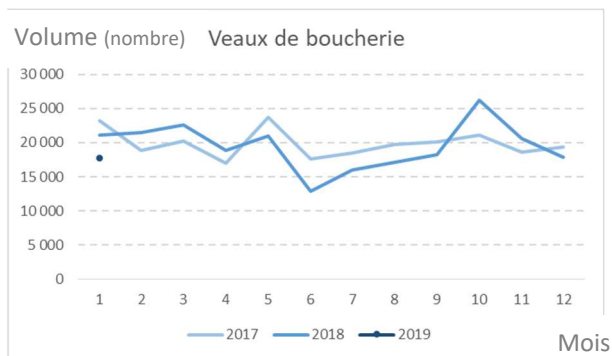
	2014	2018
Part races laitières	65,65%	62.07%
Part races à viande	2,58%	2.96%
Part race croisee	31,77%	34.97%

La pratique du croisement chez les éleveurs laitiers se répercute sur la filière veau de boucherie : la part de veaux croisés augmente. Elle passe de 32 % en 2014 à 35 % en 2018. Selon l’IDELE, « la progression des naissances de veaux croisés lait-viande rencontre un marché limité. La cotation annuelle du veau gras R s’est stabilisée à un bas niveau après plusieurs années de baisse marquée (=/2017 ; -3 %/2016 ; -5 %/2015)» (Extrait du Dossier annuel Bovins Viande – Année 2018, Perspectives 2019 – IDELE)

La saisonnalité de la production

La demande en viande de veau est saisonnière : la fermeture des points de vente en restauration collective l’été et la chaleur impactent négativement la consommation. Conséquence directe pour les éleveurs, les mises en place et les sorties sont irrégulières. Sur 2018, en Bretagne, la baisse de la production a été nette en juin (12 864 veaux sortis) et la hausse marquée en octobre (26 207 veaux).

Figure n°6 : les sorties mensuelles de veaux de boucherie en Bretagne (Source : infocentre des EDE du Grand Ouest - Chambres d’agriculture de Bretagne)



L’activité d’abattage de veau en Bretagne

La région Bretagne détient le plus gros potentiel d’abattage et de transformation en France (40 % des abattages nationaux) avec des abattoirs tels que Tendriade à Châteaubourg, SVA à Vitré, Kerméné à Saint-Jacut-du-Mené et le Groupe Bigard-Gallais Viandes à Montauban de Bretagne pour ne citer que les plus importants.

En 2018, 449 522 veaux ont été abattus en Bretagne pour un total de 63 053 tonnes (Source : DRAAF Bretagne). Les abattages de veaux représentent 39 % des abattages de bovins en Bretagne en têtes et 20 % en volume.

Entre le mois de juillet où l’activité d’abattage de veaux est au minimum et le mois d’octobre où elle est au maximum, l’écart est de 13 500 veaux, soit 30 %.

Le poids des veaux s’établit en moyenne pour 2018 à 140 kg.

L’activité d’abattage de veaux de boucherie se concentre à 85 % sur le département d’Ille-et-Vilaine avec 4 abattoirs : Tendriade à Chateaubourg, SVA à Vitré, Socopa-Bigard à Montauban de Bretagne et Chapin à Rennes.

Figure n°7 : répartition des abattages de veau en Bretagne (Source : Source : Agreste - DRAAF Bretagne – BDNl- 18/03/2019)

Nombre d’animaux													
Département	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
22	4 965	4 000	5 721	4 581	3 620	3 376	2 893	3 632	3 462	5 665	3 904	4 246	50 063
29	1 630	1 321	1 402	1 453	1 342	1 220	1 444	1 133	1 184	1 649	1 464	1 596	16 838
35	36 207	29 673	36 038	30 137	33 678	27 801	26 341	29 469	28 231	36 825	33 570	32 381	380 351
56	239	184	212	210	171	185	176	133	158	222	201	179	2 270
Bretagne	43 041	35 178	43 373	36 381	38 811	32 582	30 654	34 367	33 035	44 354	39 139	38 402	449 522

Poids total abattu en kg													
Département	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
22	692	553	813	669	549	503	423	527	496	816	567	621	7 227
29	207	167	173	187	172	155	185	142	157	216	189	202	2 152
35	4 943	4 147	5 091	4 269	4 752	3 946	3 665	4 179	4 009	5 245	4 725	4 467	53 437
56	25	19	22	23	17	19	17	14	16	23	21	19	236
Bretagne	5 867	4 885	6 099	5 147	5 490	4 623	4 291	4 863	4 678	6 300	5 502	5 308	63 053

Les installations en 2018

En 2018, une douzaine de nouveaux éleveurs se sont installés sur toute la Bretagne (installations aidées ou non aidées) avec des projets de création ou de reprise d’atelier. L’objectif pour la filière est que les intégrateurs ajustent le nombre de nouvelles places au marché de la consommation de veau. Le témoignage dans l’encart ci-après présente le parcours d’un jeune éleveur qui a choisi de s’installer avec ses parents en construisant un nouveau bâtiment.

Baptiste FROGERAIS - Eleveur de veaux de boucherie à CORPS NUDES (35)

Installation en 2018 et nouveau bâtiment mis en service en 2019



« Baptiste avec ses veaux dans son nouveau bâtiment mis en service en janvier 2019 »

Pouvez-vous vous présenter et expliquer votre parcours professionnel ? J'ai 27 ans. J'ai suivi une formation agricole. Après mon BTS ACSE, j'ai travaillé pendant 1 an dans une coopérative d'insémination porcine.

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer ? Et pourquoi la production veau de boucherie ? J'avais envie de m'installer pour être à mon compte et je connais bien la production de veau. Mes grands-parents ont commencé cette production en 1975 et mes parents ont continué, cela fait 30 ans qu'ils sont installés. Je serai la 3^{ème} génération à faire du veau.

Quelles ont été les étapes de votre parcours à l'installation ? J'ai réalisé mon parcours professionnel personnalisé (PPP) à la chambre d'agriculture en 2017. Je me suis installé au 1^{er} février 2018 avec mes parents sur l'exploitation familiale, qui comptait 464 places de veau de boucherie et 35 ha. Nous travaillons depuis de nombreuses années avec l'intégrateur-abatteur SVA. A mon installation, nous avons déposé une demande pour la construction d'un nouveau bâtiment de 336 places afin de porter l'exploitation à 800 places. Les premiers veaux sont entrés dans le nouveau bâtiment au mois de janvier 2019.

Comment se sont déroulées les étapes de la construction du bâtiment ? Avant mon installation, en décembre 2017, le permis de construire a été déposé en mairie ainsi que le dossier ICPE à la DDCSPP. Le dossier ICPE comprend beaucoup de documents : plan d'épandage, capacité de stockage et toutes les prescriptions ICPE (bruit, feu, incendie, risques électriques, ...). Notre dossier ICPE relevant du régime de l'enregistrement, une consultation du public a eu lieu pendant un mois en mars 2018. Un agent de la DDCSPP est également venu sur notre exploitation. Nous avons reçu l'enregistrement en mai 2018. En parallèle, nous avons monté notre dossier de demande de subvention PCAEA au 1^{er} AAP de 2018. Après toutes ces démarches administratives, la construction du bâtiment a commencé en mai et s'est terminée en décembre 2018, soit 8 mois de travaux.

Pouvez-vous nous décrire votre nouveau bâtiment?

C'est un bâtiment de 336 places en une seule salle. Pour les équipements, nous avons choisi des cases de 7 veaux, auge et barre au garrot. Nous sommes en distribution automatique du lait et nous avons un chariot automoteur distributeur pour l'aliment solide. Le bâtiment est équipé de ventilateurs économes et de néons LED. Nous avons choisi les mêmes équipements que dans l'ancien bâtiment car nous en étions satisfaits. Le coût du nouveau bâtiment est d'environ 1 100 €/place hors silos, fosse et cuisine (automate, réserves, chaudière) et avec du travail réalisé par nous-mêmes (montage des cases, béton des allées et circuit de trempage). A ce montant, il faut ajouter les frais administratifs (hors installation) qui se sont élevés à 13 000 €, soit 40 €/place (dossier ICPE, permis de construire, plan d'épandage, PCAEA, actes, parutions journaux).

Quels conseils avez-vous à donner aux personnes qui voudraient s'installer en veau de boucherie?

Il faut avoir de l'énergie pour mener à bien toutes les démarches administratives. Il faut aussi croire à son projet pour faire face aux critiques qui peuvent apparaître au moment de la consultation du public en mairie. Il faut se préparer à devoir expliquer son projet et apprendre à argumenter. Etre bien entouré par les partenaires (SVA, CER et chambre d'agriculture) et par mes parents m'a bien aidé. Pour la construction du nouveau bâtiment, j'ai fait avec mon père beaucoup de visites pour voir des bâtiments, des systèmes d'élevage, des équipements différents. C'est important de prendre ce temps pour bien comparer et choisir. Enfin, j'ai l'avantage de connaître le veau car mes parents en font depuis de nombreuses années mais mon conseil pour de futurs éleveurs qui ne connaîtraient pas du tout cette production, c'est d'aller travailler chez des éleveurs pour se forger une expérience.

CONTACTS
Chambres d'Agriculture de Bretagne

Aurélié PAROIS
 Chargée de missions veau de boucherie
 Téléphone : 02 23 48 26 90
 Mail : aurelie.parois@bretagne.chambagri.fr

Arnaud HAYE
 Chargé de missions viande bovine
 Téléphone : 02 97 46 30 85
 Mail : arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

PARTENAIRES FINANCIERS

Cette étude a été réalisée avec la contribution financière du Compte d'Affectation Spéciale pour le Développement Agricole et Rural.

